

**ATTENTION J-2 INEAT- EXEAT 2024 : Date limite des demandes vendredi 5 avril !**

un calendrier national imposé, un nombre de vœux limité !

Lors de la réunion du 27 février, le MEN a indiqué qu'il imposait des dates contraintes pour les ineat exeat. Ceux-ci doivent impérativement se tenir du 11 mars au 5 avril, ce qui prive nombre de collègues qui verraient leur situation changer (RQTH, mutation du conjoint...) de pouvoir faire des demandes ultérieures.

Contactez nous au 06 89 62 56 10 pour vous aider dans vos démarches !

Les résultats seront transmis aux candidats à partir du 28/06.

**Mouvement : Faites vos vœux, le serveur est ouvert !**

**ALERTE : 2 vœux MOB obligatoires au mouvement départemental !**

Malgré notre demande de retrait de cette nouvelle règle, l'administration maintient l'obligation de saisir 2 vœux MOB pour les participants obligatoires !

**Le SNUDI-FO à vos côtés !**

**Le SNUDI-FO à vos côtés !**

- Permanences et aides du syndicat :

- **RDV individuels** en présentiel (dans nos locaux à St Avertin) / visio ou téléphone sur rendez-vous : [S'inscrire ici \(priorité aux adhérents\)](#)

- **Barèmes** : le SNUDI-FO 37 vous aide à calculer votre barème que vous devrez contrôler : [Cliquez ici \(priorité aux adhérents\)](#)

- **Notice technique du SNUDI-FO 37** : demandez nous la notice technique mouvement 2024, [snudi.fo37@gmail.com](mailto:snudi.fo37@gmail.com)

Le SNUDI-FO 37 vous accompagne tout au long du mouvement. Pour toute question, [snudi.fo37@gmail.com](mailto:snudi.fo37@gmail.com) (Priorité aux adhérents).

- **Calendrier des opérations** : [Cliquez ici](#)

- **La circulaire mouvement et les annexes** : [Cliquez ici](#)

